

## Champ du bocal (Haute-Vienne)

Diversifier et consolider les activités économiques de maraîchers en agriculture biologique par un projet collectif de transformation



### Le collectif ...

Six agriculteurs au départ, puis sept finalement, en maraîchage en agriculture biologique, avec globalement le même système de production, réunis au sein de l'association « Champ du Bocal », créée en 2015, labellisée GIEE en 2016.

### Historique

Au départ, ces jeunes agriculteurs, qui se connaissaient déjà, avaient la volonté de constituer un groupe syndical « maraîchage »,

mais ayant, pour la plupart, peu de formation pratique, ils avaient des lacunes techniques en termes de progression de chiffres d'affaires et de revenus, etc. Ils sont donc entrés par la technique pour lancer une dynamique et se sont rapprochés de l'ADEAR.

Pendant deux ans et demi, les visites des exploitations du groupe leur ont permis d'évoluer, de grandir, d'avoir de l'expertise, de diminuer les temps de travail, d'améliorer les itinéraires de production.

En découvrant la production de bocaux de légumes réalisée en Ardèche, les plus motivés se sont lancés dans le projet de transformation collective « Champ du Bocal ».

### ... sur son territoire ...

En Limousin, surtout en Haute-Vienne, un territoire où il n'y avait plus de maraîchers, avec une demande en légumes beaucoup plus importante que l'offre locale.

L'enjeu est de pérenniser ces installations, en travaillant la résilience des systèmes et en ouvrant encore les débouchés locaux pour permettre d'autres installations.

### ... a mis en place le projet

Mise en place d'une organisation collective de transformation de légumes en bocaux, afin de faire des paniers complets toute l'année, y compris en hiver, diversifier les sources de revenus et les gammes de produits dans leurs magasins de producteurs, ce qui devrait permettre d'assurer la stabilité de leur réseau de jeunes maraîchers.

Cette transformation hebdomadaire est assurée dans un laboratoire préexistant, en Charente, un peu éloigné de leur zone. Quand le volume de production optimal sera atteint, ils créeront leur propre laboratoire.

Cette dynamique collective étant propice à l'évolution de leurs pratiques, ils mettent aussi en place des actions techniques : augmentation de l'utilisation des engrais verts, diminution du travail du sol et de la consommation en eau, implantation de haies pour la biodiversité, ...

Et surtout, ils veulent continuer à entretenir du lien social et de la dynamique collective, de nouvelles choses en général.

Ils ont tous mis de l'argent dedans : s'ils le perdent ce n'est pas trop grave, mais ce serait mieux que cela fonctionne.

## Fonctionnement/organisation - Gouvernance

Au début, les réunions ont eu lieu tous les deux mois, le temps de planifier et de lancer le projet. Depuis 2017, toutes les six semaines a lieu une réunion physique et toutes les deux semaines une réunion téléphonique, auxquelles tout le groupe participe.

Il s'agit beaucoup de coordination pour assurer la production de la matière première.

Durant l'hiver 2018-2019, ils ont pour projet de travailler sur le futur laboratoire : localisation, statut, financement, ...

Le groupe fonctionne bien et toutes les questions sont abordées facilement, en toute franchise.

Un septième agriculteur a été accepté dans le groupe. Cependant, les membres du groupe n'ont pas de volonté de s'ouvrir, car ils ne veulent pas que tout le travail réalisé précédemment bénéficie à un agriculteur, qui aurait pu participer au projet dès le début. L'ouverture reste possible pour des jeunes installés.

Concernant les rencontres techniques, qui sont moins fréquentes (les deux dernières en octobre 2017 et juillet 2018), elles restent ouvertes à un plus grand nombre de maraîchers : entre une dizaine et une quinzaine d'agriculteurs y participent généralement.

## Multi-appartenance

Les individus sont au croisement de plusieurs réseaux (Confédération Paysanne, GAB...) mais ne sont suivis que par l'Adear.

## Les avantages du collectif

Dans la phase préliminaire au montage du dossier, l'amélioration technique liée à la mutualisation mise en œuvre a été le principal atout de ce groupe. Ils ont pu échanger et se perfectionner. Cette dynamique collective est propice à l'évolution de leurs pratiques.

Globalement, le collectif entretient du lien social.

*« Ce projet, c'est aussi un moyen de se voir et d'échanger avec un prétexte, pour être moins stressé face au caractère anxiogène du métier et de la météo, de perdre de l'anxiété. Monter un projet collectif, c'est avant tout « tout mettre en œuvre pour ne pas être seul sur son activité professionnelle ». Parce que ça fait du bien d'être avec un groupe dans lequel on se sent bien, ça donne du peps, de la vitamine C. »* d'après Julien, l'un des maraîchers du projet.

## Accompagnement mobilisé

L'avantage d'être accompagné par l'Adear, c'est qu'il n'y a pas d'expertise pointilleuse, c'est un suivi global qui est simple. Avec un suivi industriel ou bio trop précis, le projet risquerait d'être trop compliqué. Le groupe est très autonome vis-à-vis de la structure d'accompagnement, qui réalise surtout un suivi : recherche de l'information quand ils n'ont pas le temps d'y aller, pour faire du contact presse quand il faut se faire connaître, faire de la biblio pour trouver des repères ou de l'information juridique, animer les réunions et prévoir la matière à réflexion. *« On ne pourrait pas trouver meilleur accompagnement que l'Adear »*, précise Julien.

Ils aimeraient avoir quelqu'un pour rédiger le projet et guider leur choix, pour n'avoir besoin que de répondre « oui » ou « non » à des propositions techniques claires et faciles.

## Partenaires

Officiellement, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne et Interbio Nouvelle Aquitaine sont partenaires du GIEE. Mais très peu de contact s'établissent avec ces structures.

## Sources de financement

Aucun soutien individuel n'a été mentionné.

Etapes du projet	Soutien collectif	Leviers/freins d'accès au financement rencontrés
<b>Faire émerger le projet et le groupe d'agriculteurs qui le porte</b>	Animation préalable de l'Adear (programme d'actions financé par fonds régionaux), complété par du Vivéa	
<b>Diagnostic de départ</b>	Formation Vivéa sur 3 jours pour diagnostic des fermes avec MAB16 en intervenante et animation préalable de l'Adear.	
<b>Conseil-prestation</b>	Vivéa (formations juridiques, ...) ou eux-mêmes.	
<b>Animation</b>	Préalable : financements Adear/Région GIEE : 20 000€ de financement pour l'animation sur 2 ans et demi. (subvention à 70 %)	Le GIEE n'a pas permis d'avancer, en tout cas pas directement. C'était surtout une façon de participer au financement de l'Adear pour poursuivre l'animation du projet
<b>Formation (dont échanges de pratiques)</b>	Vivéa	
<b>Expérimentation(s)</b>	Prêt citoyen (Cigale) pour apporter de la trésorerie.	Fort levier de l'apport de trésorerie pour faciliter le lancement.
<b>Investissements matériels</b>	Non demandés pour l'instant	Espèrent un effet levier à venir du GIEE. Pb : pas d'enveloppe PCAE pour du maraîchage en Nouvelle Aquitaine. Pour ceux qui s'installent des plafonds d'aide très bas (3 000 contre lui 25000 euros quand il s'est installé il y a quelques années), sinon DJA.
<b>Soutien pendant la TAE</b>	Aucun	
<b>Valorisation des produits issus du projet</b>	Aucun	
<b>Transfert / communication</b>	Fonds propres de l'Adear pour valoriser les actions menées (articles dans la presse...).	

Le GIEE n'est pas un retour immédiat en terme financier pour l'activité. Mais pour l'avenir, dès l'automne 2018, ils auront des besoins de financement : investissement collectif, expertise, audit, études de marché... Ils pensent que la reconnaissance GIEE les aidera pour cela.



## Bilan

Points positifs	Points négatifs
<p>On se pose moins de questions, rassurés de travailler ensemble et d'échanger.</p> <p>Diversification des sources de produits pour les clients et pour leurs revenus, ouverture de part de marchés pour l'implantation du maraîchage sur le territoire.</p> <p>Satisfaction de voir des projets se réaliser et grandir.</p> <p>Maintien des échanges entre maraîchers grâce au projet, et en rebond : obligation d'amélioration technique et environnementale continue sur les fermes individuelles pour la réussite du projet collectif.</p>	<p>La part transfo reste encore un chiffre d'affaires très faible sur les fermes (1 000 €), volonté de faire monter ce chiffre à 5 000 / 6 000 € avant d'éventuellement essayer. On ne gagne pas encore du pognon avec, si jamais demain il y avait un atelier collectif on serait plus nourri par le fait d'avoir abouti un projet que par l'argent qu'il rapportera.</p> <p>Il y a quand même un regard des organismes extérieurs qui se disent « est-ce que cela va marcher », attendent de voir la rentabilité du projet. Ils sont un peu attendus au tournant, mais ça ne met pas concrètement la pression car ils n'ont pas encore demandé de financement.</p>



### Pour en savoir plus :

- Contacts : Julien Roujolle et Cédric Aubeneau, maraîchers du projet + Marion Salaun (animatrice Adear)
- Site Internet : <http://adearlimousin.com/index.php/autres-actions/laccompagnement-champ-bocal-transformation-de-legumes-bio/>
- Article du Populaire du Centre : [https://www.lepopulaire.fr/limoges/economie/agroalimentaire/2017/12/14/en-haute-vienne-des-maraichers-bio-lancent-leur-marque-de-legumes-transformes\\_12668128.html](https://www.lepopulaire.fr/limoges/economie/agroalimentaire/2017/12/14/en-haute-vienne-des-maraichers-bio-lancent-leur-marque-de-legumes-transformes_12668128.html)